

REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE OU A LA CSSCT – INITIAL



FORMATION

OBJECTIFS

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

PROGRAMME

1. Les enjeux de la prévention
 - ✓ Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - ✓ Responsabilité civile et pénale
2. Les acteurs de l'hygiène et sécurité
 - ✓ Acteurs internes et externes (DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...)
 - ✓ Encadrement : délégation de pouvoir
3. Les Prérogatives du CSE en matière de SSCT
 - ✓ Aspect réglementaire, le fonctionnement
 - ✓ Les rôles et missions, les responsabilités et les limites
 - ✓ Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation
4. Cadre réglementaire
 - ✓ Danger grave et Imminent,
 - ✓ Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...
5. Etudier les accidents du travail
 - ✓ Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
 - ✓ Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes
6. La Visite Sécurité
 - ✓ Facteurs potentiels d'accidents
 - ✓ Les moyens d'observation
 - ✓ Savoir échanger avec les salariés
 - ✓ Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion
7. Analyser une Situation de Travail
 - ✓ Les principaux types de risques
 - ✓ Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique
 - ✓ Principes généraux de prévention
 - ✓ Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
 - ✓ Pénibilité au travail



Prérequis :

Connaissance des postes de travail de l'entreprise et des principaux risques.



Public :

Toute personne désignée au CSE



Durée :

5 jours



Dates et horaires :

20, 21, 24, 25 et 26 juillet
9h-12 et 13h-17h



Tarif :

2.000€ ht pour l'entreprise

Modalités et délais d'accès :

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



Formation assurée par :

Lucille DUTHU



VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX
Tél : 06.33.01.47.93
mbertreux@maisondesentreprises.com

REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE OU A LA CSSCT



FORMATION

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

SUIVI ET ÉVALUATION

- QCM

VALIDATION

- Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

ACCESSIBILITE PSH

A la Maison des Entreprises :

- Salles de formation situées en RDC, accessibles en fauteuil roulant
- Bâtiments accessibles par rampe d'accès
- Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap
- Il est possible de mettre en place un accompagnement personnalisé en contactant le référent handicap de DEFI2 CONSEIL...

En entreprise :

- Selon les conditions d'accessibilité de l'entreprise



VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX
Tél : 06.33.01.47.93
mbertreux@maisondesentreprises.com

